



LE MINISTRE

Cotonou, le 26 MAI 2025

N°1020250127/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

L'Investigateur

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :
Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
27 086	ADJALLA	ANDRE	15/09/1966	14/12/1986	A3-12	01/10/2026
27 824	YELOUASSI	DIDIER MAGLOIRE	29/04/1966	17/12/1986	A3-12	01/10/2026
39 588	DJAVOU	HONORE BALZAC	26/03/1966	29/03/1999	A3-11	01/10/2026

INSPECTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
43 678	AGOSSOU	SYLVAIN	14/07/1966	29/09/1997	A1-07	01/10/2026

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
40 615	PATRICE EPSE IROKO	PASCALINE	21/06/1968	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
41 019	LAWANI	SIKIROU	15/06/1968	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
41 212	ADJIKANME TOPLONOU	DOTOYE ANATOLE	17/06/1968	29/09/1997	B1-10	01/10/2026

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
42 799	QUENUM	CODJO BARNABE	10/06/1968	29/09/1997	B1-09	01/10/2026
43 512	HOUESSINDE	RUFINE AURELIE MODESTE BAH	15/06/1968	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
14 334	HOUNKPATIN	CHRISTIAN	17/06/1968	24/06/2005	B1-06	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

L'Investigateur

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 22 MAI 2025

N°1020250122/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
14 472	LANGANFIN	BRUNO URBAIN	01/03/1968	27/06/2005	B1-05	01/10/2026
41 136	AHAMIDE	ADRIEN	05/03/1968	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
43 263	HOUNKPONOU	MAHOUSI MARTIN	25/02/1968	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
43 362	DEDJINOU	FINAGNON SYMPLICE	29/02/1968	29/09/1997	B1-04	01/10/2026
44 495	KORONGO ALI EPSE SINAGAA	HORTENSE EVELYNE	09/03/1968	05/10/1998	B1-10	01/10/2026
49 443	MEYEVI	METOGBE GREGOIRE LE GRAND	12/03/1968	05/10/2001	B1-08	01/10/2026
49 450	EGUIN-FAMBO	MARCELLIN	01/03/1968	09/11/2001	B1-08	01/10/2026
52 054	ODJOUMANI	COSSI MATHIAS	25/02/1968	01/03/2004	B1-06	01/10/2026
52 087	HOUNDJO	MARCELLIN	04/03/1968	01/03/2004	B1-07	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 9



LE MINISTRE

Cotonou, le 26 MAI 2025

N°1020250121/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
36 677	MABUDU	GEORGES PATRICK	19/02/1968	26/06/1997	B1-11	01/10/2026
39 198	FANOU	SYLVAIN RUFIN	21/02/1968	14/09/1999	B1-10	01/10/2026
39 562	KPADONOU	TOGNISSE MATHURIN	20/02/1968	26/02/1999	B1-09	01/10/2026
40 835	AHOGA AGOSSA	PAUL	15/02/1968	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
42 687	FOUSSENI ALABANI	YOUSSAHOU	14/02/1968	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
42 949	AHOTON	KOUTCHIKA BARTHELEMY	10/02/1968	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
43 355	LAOUROU	JONAS PEPIN	21/02/1968	29/09/1997	B1-08	01/10/2026
44 549	KPODONOU	NOUBOUKPO LEANDRE	24/02/1968	26/10/1998	B1-09	01/10/2026
51 508	CODJIA	AKOUA COLETTE	11/02/1968	01/03/2004	B1-07	01/10/2026
51 970	MOHAMED	OUSMANE	13/02/1968	01/03/2004	B1-05	01/10/2026
84 057	TOHOU	SYLVAIN	18/02/1968	21/10/2005	B1-05	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



[Signature]
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 11



LE MINISTRE

Cotonou, le 22 MAI 2025

N°1020250118/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

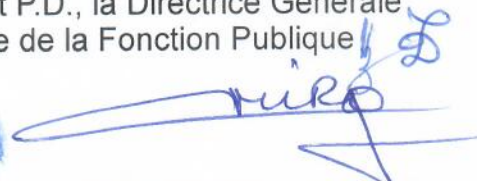
INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
39 010	AMOUSSA	AFISSOU	12/07/1968	24/02/1999	B1-11	01/10/2026
39 467	ALODJI	KOSSI JUSTIN CHARLES	04/08/1968	11/10/1999	B1-09	01/10/2026
40 845	SABI TINGUI MOISE	OROU GBERE BERTIN	04/07/1968	29/09/1997	B1-07	01/10/2026
40 870	ADEN	VIRGILE DESIRE OLATUNDJI SATIGNON	08/07/1968	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
41 280	HOUEDOTE	ZINSOU GASTON	07/08/1968	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
42 001	ANANI	COMLAN IGNACE	30/07/1968	29/09/1997	A3-11	01/10/2028
42 263	OBINE	HENOC	08/07/1968	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
43 320	ZEVOUNOU	ERMAN TANKPINOU	07/07/1968	29/09/1997	B1-08	01/10/2026
44 730	VANVANHOSSOU	WILFRID ERIC	14/07/1968	26/10/1998	B1-10	01/10/2026
52 176	LOKOSSOU	AUBIN	06/07/1968	01/03/2004	B1-07	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



MINISTRE DU TRAVAIL ET DE
LA FONCTION PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907

Cotonou - BENIN

Tél: +229 21 30 25 70

www: travail-gouv.bj

LE MINISTRE

Cotonou, le 26 MAI 2025

N°1020250117/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
14 206	YAHOU EPSE AHANNON	SIDONIE	30/08/1968	23/06/2005	B1-06	01/10/2026
40 624	AMOUSSA	ALAO IDRIS	01/09/1968	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
40 967	MEGNIGBETO	CHARLES	20/08/1968	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
41 095	ADJASSOHO	CHARLEMAGNE ASSANE	17/08/1968	29/09/1997	B1-08	01/10/2026
42 298	N'DAH KOUAGOU EPSE TAMOUTE	NICOLE	09/08/1968	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
43 115	CAKPO	RAPHAEL	12/09/1968	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
43 120	MAMAN	DJAMIOU	02/09/1968	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
43 347	DOHIFFO	CICA GENEVIEVE	02/09/1968	29/09/1997	B1-08	01/10/2026
44 358	AGNAN	ROCH	16/08/1968	26/10/1998	B1-11	01/10/2026
45 992	KOUAZOUNDE	GODONOU HYACINTHE	17/08/1968	11/10/1999	B1-08	01/10/2026
46 615	GOUNOU	YAROU ZIME	06/09/1968	01/01/2004	B1-07	01/10/2026
48 249	ANAGO	DANTON JEAN	10/09/1968	02/10/2000	B1-09	01/10/2026

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
49 385	TAMADAHO	DAMIEN	03/09/1968	29/10/2001	B1-10	01/10/2026
51 501	HOUNDETONDJI	EGNONNAMEDE CHRISTIAN DOSSOU	19/08/1968	01/03/2004	B1-07	01/10/2026
52 262	TOLOKIN	ELINMON NICOLAS	07/08/1968	01/03/2004	B1-05	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



[Signature]
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 15



LE MINISTRE

Cotonou, le

26 MAI 2025

N°1020250106/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
39 171	ZANKPE	AHOGLA BENJAMIN	31/12/1967	26/02/1999	B1-10	01/10/2026
40 633	SABI BOUYAGUI	BIO KARAKARA	31/12/1967	29/09/1997	B1-04	01/10/2026
41 194	OTCHOUMARE	SEBIO SILAS	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
41 273	SABI	GASSA ABDOULAYE	31/12/1967	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
42 272	TCHAGNAOU	SEIDOU	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
43 543	TEFFA EPSE KOUTOUMPO	YROTORI YOLANDE	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
46 044	YAROU LAFIA	MORA	31/12/1967	11/10/1999	B1-05	01/10/2026
47 901	SAMBIENI	BAGNAMPI	31/12/1967	06/10/2000	B1-07	01/10/2026
48 406	SALIFOU MAHMOUDOU	BOUKARI	31/12/1967	19/01/2001	B1-09	01/10/2026
49 047	SARE SOGUE	LABIOU	31/12/1967	22/10/2001	B1-08	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 22 MAI 2025

N°1020250105/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

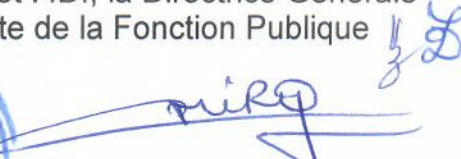
INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
31 684	HOUNGBEDJI	MAHOUNAKPON JOSEPH	31/12/1967	08/10/2007	B1-05	01/10/2026
37 150	GOURO SABI	TOKO	31/12/1967	09/03/1998	B1-11	01/10/2026
39 208	LAFIA	ZIME	31/12/1967	26/02/1999	B1-11	01/10/2026
40 044	MOUHAMADOU	MOUKAILA	31/12/1967	21/08/2000	B1-10	01/10/2026
41 134	KASSA	OUANIBINI	31/12/1967	29/09/1997	B1-07	01/10/2026
41 195	OROU MERE	ALASSANE	31/12/1967	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
42 259	LAWIN	OKRY SAMUEL	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
46 150	HOUNMAKPO	DATONDE THEOPHILE	31/12/1967	11/10/1999	B1-09	01/10/2026
46 571	KOTO DOUKOU	SANRA	31/12/1967	20/10/1999	B1-10	01/10/2026
83 247	HOUNGA	TOUNDONOU LUC	31/12/1967	04/07/2005	B1-07	01/01/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 22 MAI 2025

N°1020250104/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

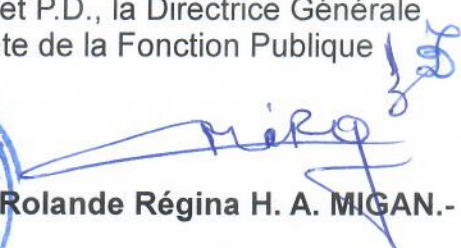
INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
37 128	DOSSOU	LAHOU RAPHAEL	31/12/1967	02/03/1998	B1-10	01/10/2026
38 805	FADONUGBO	HILAIRE	31/12/1967	04/10/2007	B1-03	01/10/2026
39 127	DEGBEGNI	CESAIRE	31/12/1967	29/03/1999	B1-10	01/10/2026
40 029	DOSSOU-LOKOSSOU	MARC SOSSOU	31/12/1967	11/12/2000	B1-10	01/10/2026
41 058	GOUNOU	ANTOINE	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
41 259	DODO	NOUDEWU MARTIN	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
42 032	ABDOU	IMOROU	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
42 793	GOUDOU	AMADJI PAUL	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
44 688	DODO	MICHINO	31/12/1967	26/10/1998	B1-10	01/10/2026
48 269	CHALLA	CHABI AKINMON	31/12/1967	16/10/2000	B1-07	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 26 MAI 2025

N°1020250102/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
41 410	BOURAIMA	CELESTIN	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
41 518	BARKA	NAHINI	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
42 157	BIO	NAMATA	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
42 161	BANI TIAN	SANNI	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
43 228	AMELOKOU	SOGLO JEAN	31/12/1967	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
44 251	BONI IMOROU	IBRAHIM	31/12/1967	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
44 262	BONI	BRUNO	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
45 439	AYODELE	ASSANI	31/12/1967	07/06/1999	B1-11	01/10/2026
50 066	CAKPO	BERTIN	31/12/1967	29/09/1997	B1-09	01/10/2026
51 757	AZAMMAN	CHRISTOPHE	31/12/1967	10/05/2004	B1-07	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 22 MAI 2025

N°1020250101/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
29 961	KONIGBO	COFFI JULIEN	31/12/1967	09/07/2007	B1-05	01/10/2026
35 727	AGOSSOUKPE EPSE GBAGUIDI	VICTOIRE SENAMI	31/12/1967	13/10/1994	B1-12	01/10/2026
40 689	AKPAMAGBO	WILFRID	31/12/1967	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
41 975	GANDE	DAGUI YO	31/12/1967	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
41 980	M'PO YANTIKOUA	M'PO TAWOMOUTA	31/12/1967	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
42 670	AGBASSE	FELIX	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
44 397	TASSOU DABA	ISSIFOU	31/12/1967	26/10/1998	B1-10	01/10/2026
45 484	ADANTOHEKPE	DANSOU FELIX	31/12/1967	16/12/1998	B1-09	01/10/2026
49 075	ADIDEKON	JOSEPH ENADJLODE	31/12/1967	02/11/2001	B1-08	01/10/2026
49 258	KASSA	TCHENGUI	31/12/1967	29/10/2001	B1-07	01/10/2026
50 051	DAH	ALODE SERAPHIN	31/12/1967	04/06/2004	B1-07	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



[Signature]
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 11



LE MINISTRE

Cotonou, le 22 MAI 2025

N°1020250100/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
31 923	IBRAHIM	MOUSSA	31/12/1967	04/10/2007	B1-04	01/10/2026
39 062	TCHORKATE	KOUARFATE	31/12/1967	26/02/1999	B1-10	01/10/2026
39 083	VODJO	MASSAVOWO BERNARD	31/12/1967	08/09/1999	B1-11	01/10/2026
41 932	SABI DAN	SANNI	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
42 743	BALLOU	KOUESSI PIERRE	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
42 757	ATIGLI	ANTONIN	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
45 230	TCHOUDI	FELIX	31/12/1967	26/10/1998	B1-09	01/10/2026
49 243	TAIROU	DJIBRILLA JEROME	31/12/1967	02/11/2001	B1-08	01/10/2026
50 020	HOUNTO	JUSTIN	31/12/1967	07/06/2004	B1-07	01/10/2026
82 946	KATCHON	IDOHOU	31/12/1967	10/05/2004	B1-09	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



[Signature]
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 26 MAI 2025

N°1020250089/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
30 650	ALLOGBE	DAMIEN	25/11/1967	09/07/2007	B1-07	01/01/2026
31 075	ALLOGBE	COSME	25/11/1967	12/10/2007	B1-05	01/01/2026
39 419	SOSSOU EPSE FAGNIHOUN	NICOLE AURELIE MAHUGBE	05/12/1967	16/10/2007	B1-04	01/01/2026
41 122	HOUDOHOUE	SENOUMATIN MAXIME	30/11/1967	29/09/1997	B1-11	01/01/2026
42 587	DOKO	TCHAHOUEGA PARFAIT	01/12/1967	29/09/1997	B1-05	01/01/2026
43 108	BONOU	FRANÇOIS-XAVIER	04/12/1967	12/11/2001	B1-10	01/01/2026
43 340	DARI	MATONGA	01/12/1967	09/03/2005	B1-05	01/01/2026
46 650	MONTCHO	SAMBAS NICOLAS	04/12/1967	11/10/1999	B1-08	01/01/2026
50 010	AGBANGLA	JUSTINE	02/12/1967	26/10/1998	B1-10	01/01/2026
52 152	DAMBA	MAKARAROU	27/11/1967	25/02/2004	B1-07	01/01/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 22 MAI 2025

N°1020250090/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

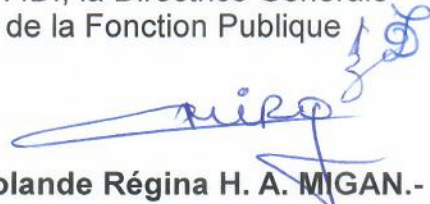
INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
37 197	MONTCHO	BIENVENU	14/12/1967	03/03/1998	B1-11	01/10/2026
40 676	SAKA	YACOUBOU	25/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
40 872	CHABI ZIME GOGA	OROU POURCA	12/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
41 052	CHABI	YANLAN OROU SONGOURA	10/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
41 055	SINAGNISSIRE	TOKO	15/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
41 986	ADIMOU	NICAISE	08/12/1967	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
42 190	BAPARAPE	MAMA	31/12/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2026
42 338	IDRISSOU ABOUBAKARI	ABEL OSSENI	06/12/1967	29/09/1997	B1-11	01/10/2026
45 479	AHOUCANDJINOU	MAHOUTONDJI JAPHET	12/12/1967	26/10/1998	B1-09	01/10/2026
51 741	TOSSE	EMMANUEL	12/12/1967	01/03/2004	B1-07	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 12 2 MAI 2025

N°1020250091/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

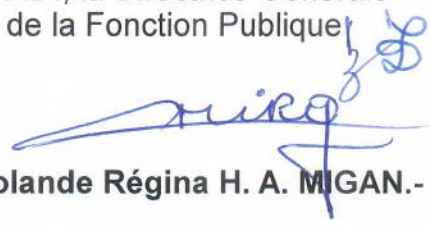
INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
37 241	TOSSIN	OUSSOU GREGOIRE	31/12/1967	02/03/1998	B1-11	01/10/2026
39 466	HOUNGUE	NICOLAS	31/12/1967	11/10/1999	B1-11	01/10/2026
39 513	YAROU	SAKA	26/12/1967	17/12/1999	B1-11	01/10/2026
41 116	DEGUE	FASSINOU DENIS	31/12/1967	27/09/1997	B1-10	01/10/2026
42 588	TAKIDA	TENKIN BERNARD	30/12/1967	30/09/1997	B1-10	01/10/2026
43 286	GNANHOUI	ROMAIN	31/12/1967	11/12/1997	B1-11	01/10/2026
45 169	IBOURAIMA	SOUABOU	31/12/1967	26/10/1998	B1-07	01/10/2026
45 979	AYIVIGAN	ISAIE MENSANH	28/12/1967	11/10/1999	B1-05	01/10/2026
48 467	SEGLA	TCHEKPO MARCEL	31/12/1967	22/01/2001	B1-09	01/10/2026
49 111	DAMBADE	KOCOU FIRMIN	31/12/1967	29/10/2001	B1-08	01/10/2026
49 275	HOUSSOU	YETONDE MICHEL	31/12/1967	22/10/2001	B1-07	01/01/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 11



LE MINISTRE

Cotonou, le 22 MAI 2025

N°1020250092/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
8 703	YOVO ADJIMONTI	DOMINIQUE	31/12/1967	24/03/2003	B1-04	01/10/2026
31 512	AHOULETE	JEAN	31/12/1967	05/10/2007	B1-04	01/01/2026
39 485	KOUNOUHO	HOUENOUHO MAURICE	31/12/1967	01/03/1999	B1-11	01/10/2026
42 153	OGOUDIKPE	CHANOU RENE	31/12/1967	29/09/1997	B1-04	01/01/2026
42 383	SANSOUMA	DAKOU	31/12/1967	29/09/1997	B1-07	01/10/2026
42 730	NOUWATIN	ADOLPHE	31/12/1967	02/10/1997	B1-10	01/10/2026
44 467	OGOU	BIAO GODEFROY	31/12/1967	26/10/1998	B1-08	01/10/2026
48 530	BALODE	BIAO RIGOBERT	31/12/1967	02/10/2000	B1-09	01/10/2026
49 475	IBRAHIMA BAPARAPE	ABDOULAYE	31/12/1967	30/10/2001	B1-08	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



[Signature]
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 9



LE MINISTRE

Cotonou, le 22 Mai 2025

N°1020250093/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

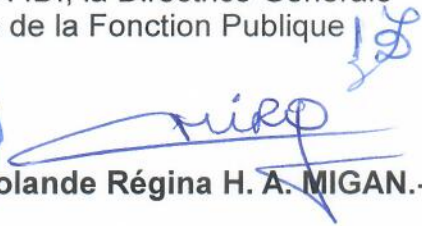
CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
26 270	AHOHOU	CLEMENT	31/12/1965	18/12/1986	A3-12	01/01/2026
26 303	AHOHOU	VICTORIN	31/12/1965	13/12/1986	A3-11	01/10/2026
26 527	HOUSSOU	AMAVI CYPRIEN	31/12/1965	14/12/1986	A3-12	01/10/2026
26 618	ADE	OMER	31/12/1965	17/12/1986	A3-11	01/10/2026
26 626	ADIBO	CODJO LEONARD	31/12/1965	14/12/1986	A3-12	01/10/2026
26 795	DANSOU	GBECHIDE MICHEL TANKPINOU	30/11/1965	14/12/1986	A3-11	01/10/2026
27 484	ADODJO	RAYMOND	19/10/1965	17/12/1986	A3-11	01/10/2026
24 732	AYISSI KPONON	COFFI GERMAIN	31/12/1965	17/12/1986	A3-12	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 8



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou
BENIN
Tél: +229 21 30 25 70
travail.infos@gouv.bj
www.travail-gouv.bj

LE MINISTRE

N° 198 /MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/DAAR/SDG

Cotonou, le 26 MAI 2025

A

Monsieur le Ministre des
Enseignements Maternel et
Primaire

Porto-Novo

OBJET : Rectificatif du statut de monsieur **ATINDEHOU Phyléas**, instituteur des enseignements maternel et primaire de la catégorie B, échelle 1, échelon 6

REFERENCES : - Demande de l'intéressé en date du 23 décembre 2024 ;
- Lettre n° 1020220355/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA du 16 mars 2023 ;
- Arrêté n° 1156/MTFP/SGM/DGFP/DRSC/CRFE du 26 mars 2024 ;
- Attestation de présence au poste n° 049-VK du 19 décembre 2024 ;

Lors de l'étude des dossiers des agents de votre département ministériel admissibles à la retraite, une erreur est intervenue sur le statut de Monsieur **ATINDEHOU Phyléas** dans ma lettre citée en deuxième référence.

En effet, au lieu de :

AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC DE L'ETAT (ACDPE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

Mle	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Date de 1 ^{ère} prise de service	Grade	Date de départ
120225	ATINDEHOU	Phyléas	30/03/1966	01/01/2008	B1-6	01/10/2024
.....						

Il faut plutôt lire :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

Mle	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Date de 1 ^{ère} prise de service	Grade	Date de départ à la retraite
120225	ATINDEHOU	Phyléas	30/03/1966	01/01/2008	B1-06	01/10/2024
.....						

En conséquence, je vous demande de bien vouloir prendre en compte cette correction sur les actes administratifs de l'intéressé.

Pour le MTFP et P.D.

La Directrice Générale Adjointe
de la Fonction Publique,



Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- MTFP : ATCR
- DGB : pour action
- DNCF: pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation



LE MINISTRE

Cotonou, le 22 MAI 2025

N°1020250097/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
26 958	GOGOHNKA FOULOU	NICOLAS	31/12/1965	14/12/1986	A3-12	01/10/2026
27 324	BALLEY	VICTOIRE ROSALIE LAURENCE	19/10/1965	13/12/1986	A3-12	01/10/2026
27 376	HOVOZOUNKOU	KOTTIN ADJIMON GREGOIRE	31/12/1965	14/12/1986	A3-12	01/10/2026
27 445	ALAPINI	YOLANDE ASSOMPTION COLETTE OMONLOLA OKPE	21/12/1965	17/12/1986	A3-12	01/10/2026
27 453	ADJANKO EPOUSE DJABOUTOU	JEANNETTE	31/12/1965	10/12/1986	A3-12	01/10/2026
27 744	SOUKPO	GOUDJO VALERE	31/12/1965	14/12/1986	A3-11	01/10/2026
27 811	VITOUGAN	TIMOTHEE JESSOUKOU	31/12/1965	17/12/1986	A3-12	01/10/2026
27 847	ZOUNNOU	ADANTCHEDE APPOLINAIRE	31/12/1965	14/12/1986	A3-12	01/10/2026
27 912	SOMADJE	GEORGETTE	31/12/1965	17/12/1986	A3-12	01/10/2026
27 936	AGON	AGOSSOU LUCIEN	31/12/1965	18/12/1986	A3-12	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



R. Migon
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 26 MAI 2025

N°1020250098/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
28 101	AGBASSI	OBODOURIN INNOCENT	31/12/1965	14/12/1986	A3-12	01/10/2026
28 127	ANATO EPSE KOUNDE	IMMACULEE	31/12/1965	07/07/1986	A3-12	01/01/2026
28 620	NOUMADO	KONNON GILBERT	31/12/1965	17/12/1986	A3-11	01/10/2026
28 660	KPOTA	WILLIAM	31/12/1965	15/12/1986	A3-11	01/10/2026
29 012	KPLANKOUN	IGNACE	31/12/1965	17/12/1986	A3-11	01/10/2026
30 358	TABE	CHABI KPERA	31/12/1965	13/12/1986	A3-12	01/01/2026
28 041	SAHI	CHABI	31/12/1965	18/12/1986	A3-12	01/10/2026

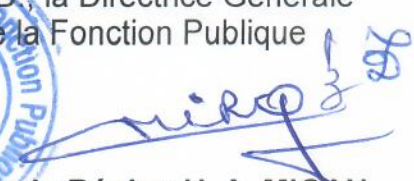
INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
35 740	CHABOUDO EPSE ASSOUMA	HUBERTE MAHOUME	31/12/1967	05/08/1994	B1-11	01/10/2026

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 8